

NOUVEAU!

LE BRAINTEST

Eric MAISONS

Votre Chambre lance sa série d'interviews décalées : « Le Braintest »
Regardez le 1^{er} épisode sur la fertilisation azotée sur notre chaîne Youtube
<https://bit.ly/317atUa>




CHAMBRINFO 28

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
EURE-ET-LOIR

WWW.EURE-ET-LOIR.CHAMBRES-AGRICULTURE.FR

> FERTILISATION

Reliquats d'azote : les premiers résultats

Avec plus de 3700 résultats d'analyses déjà envoyés aux agriculteurs à la mi-février, la campagne Nitrates Moins bat son plein. Il est temps de faire le point sur les spécificités de l'année.

Des reliquats plutôt élevés...

Avec une moyenne de 55 kg toutes analyses confondues, les reliquats 2022 sont relativement élevés sans être exceptionnels. Les reliquats en sols profonds atteignent 65 kg en moyenne. A l'origine de ces reliquats, des quantités importantes d'azote ont été mesurées dans les sols euréliens avant drainage (mi-novembre), et cela malgré la bonne moisson 2021. La minéralisation post récolte a été importante avec l'humidité du sol. Les pluies relativement limitées et régulières de cet hiver n'ont pas lessivé l'intégralité de ces reliquats forts. À noter: des quantités importantes d'azote sont situées dans le 3^e horizon (22 kg en moyenne).



Ces quantités d'azote participent à l'alimentation azotée de la majorité des cultures et sont à prendre en compte dans le calcul de la dose.

... et surtout très variables

La spécificité de l'année réside dans la forte variabilité des reliquats entre parcelles. En effet, pour une succession blé de blé en sol profond, 80% des parcelles ont des reliquats situés entre 31 et 94 kg N. Certaines parcelles présentent ainsi des reliquats élevés (> 80 kg N) voire très élevés (> 120 kg N). Des niveaux de reliquats importants ont été identifiés sur des parcelles ayant réalisé des bons rendements en 2021, preuve que

l'évolution des reliquats dépend plus du climat et des conditions de minéralisation propres à chaque parcelle que de la conduite de la fertilisation sur la culture précédente.

S'adapter aux reliquats pour conduire les apports azotés

Des niveaux de reliquats élevés s'accompagnent en général de doses faibles, ce qui est plutôt opportun dans une période marquée par des prix d'engrais très élevés. Néanmoins, une dose faible nécessite d'adapter son fractionnement pour limiter les risques de carences. Avec des niveaux de reliquats élevés, des impasses sur les apports prévus au tallage sur blé tendre peuvent être envisagées lorsque la culture présente un niveau de développement correct en sortie d'hiver. Ces impasses permettent d'effectuer le premier apport avant le stade épi 1 cm, au moment où les besoins en azote du blé vont augmenter fortement. Ces

impasses au tallage sont d'autant plus importantes si vous n'êtes pas couverts à 100% pour les apports d'azote ce printemps: il est important de conserver l'azote disponible pour les stades épi 1 cm et dernière feuille. De la même façon, sur des gros colzas, le décalage du premier apport est possible.

L'autre point clé de l'adaptation aux doses parfois faibles est de piloter le dernier apport sur les blés. L'idée est d'évaluer fin montaison l'état de nutrition azotée et éventuellement d'augmenter ou diminuer l'apport prévu à dernière feuille. Il faudra notamment s'assurer que les blés ont bien profité des quantités d'azote disponibles en sortie d'hiver. Le service Mes Satimages de la Chambre permet de piloter au plus juste le dernier apport avec un calcul de dose modulé par parcelle et basé sur des références locales.

CONTACT

Jean-Baptiste Gratecap
jb.gratecap@eure-et-loir.chambagri.fr

> ÉVÉNEMENT

L'Eure-et-Loir au Salon International de l'Agriculture

Le Salon International de l'Agriculture 2022 ouvrira ses portes du 26 février au 6 mars 2022 à Paris-Porte de Versailles. Pour cette édition des retrouvailles, l'Eure-et-Loir y sera représentée par des éleveurs et producteurs membres des réseaux Bienvenue à la Ferme et Terres d'Eure-et-Loir, fiers de présenter leurs productions et de confronter leurs animaux et leurs produits lors de compétitions nationales (Concours général agricole).

Immersion gustative au cœur du « hall des régions de France » (pavillon 3 – stand N127) :

L'Eure-et-Loir sera présente au cœur de la région Centre-Val de Loire :

13 producteurs euréliens vous attendent sur l'espace dédié à la région Centre-Val de Loire.

L'Eurélienne (bières), Baïo (jus de



pommes en AB) et Belsia (chips) seront présents toute la semaine. Le Jardin des Calotiers (confitures), Au Rucher de Thivars (miels), Saveurs de nos Terres (légumes secs en AB), EARL La petite Beauceronne (farines en AB), Valconie (graines de courges), Spiruline de Beauce, La Ferme d'Écuillon (pâtes), la Ferme de Léontine (plats préparés d'agneau et de volailles), la Ferme du Péage (huiles) et l'EARL Blanchet (viande bovine) se succéderont sur un stand collec-

tif, financé par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et la Région Centre-Val de Loire, et coordonné par la chambre d'Agriculture.

Présentation des animaux

La Bouquetière, élevage de chèvres Angora sera présent avec ses chèvres Angora dans le hall 1. Habitué de l'événement et régulièrement sacré à Paris, le GAEC Herbeaux présentera ses moutons de race Île-de-France.

L'EARL Debray Jean-Pierre et le

GAEC Beaudoux et leurs vaches Normandes, le GAEC Ferme Jers Hys et ses vaches Jersiaises et le GAEC Auguste et sa vache prim'Hostein participeront au Concours général agricole 2022.

Mercredi 2 mars, l'Eure-et-Loir sera à l'honneur, hall 3 – stand K122 sur l'Espace Convivialité de la région Centre-Val de Loire

La chambre d'Agriculture proposera une journée d'animations pour découvrir l'agriculture d'Eure-et-Loir.



Une journée à ne pas manquer. Plus d'informations sur <https://bit.ly/3sNMpPI>

CONTACT

Marie Eon - Tél. 02.37.24.45.09
m.eon@eure-et-loir.chambagri.fr

> EN BREF

Prenez rendez-vous pour votre déclaration PAC 2022



La période de déclaration Pac ouvrira le 1^{er} avril et se clôturera le 16 mai. Pour vous aider, la Chambre d'agriculture se mobilise. Nous vous proposons des rendez-vous individuels, à distance ou sur site, afin d'optimiser votre déclaration et vos aides, pour une déclaration conforme et sécurisée. Prenez rendez-vous dès maintenant sur <https://bit.ly/2NRJkND>



CONTACTS

> Claire Person - Tél. 02.37.24.45.31
pour les sites de Chartres, Châteaudun et Vernouillet
> Aude Gomes - Tél. 02.37.53.44.30
pour le site de Miermaigne

Anticipez le transfert DPB les clauses sont disponibles

En cas d'installation, d'agrandissement, de mouvement foncier, de changement de forme juridique, de reprise d'exploitation... vous devez compléter des clauses de transfert de DPB. Les clauses (disponibles sur TéléPAC) et les pièces justificatives doivent être déposées à la DDT avant le 16 mai 2022. Face à la difficulté de fournir certains éléments nous vous invitons à anticiper dès maintenant vos transferts de DPB. Attention certaines situations nécessitent au préalable un changement de numéro pacage. La Chambre d'agriculture vous accompagne dans vos démarches.

CONTACT

Carine Hardy - Tél. 02.37.53.44.38
c.hardy@eure-et-loir.chambagri.fr

Rejoignez le groupe grandes cultures bio Terr'n bio 28

Vous souhaitez échanger avec d'autres agriculteurs bio ou en conversion sur la conduite de vos grandes cultures bio ? Avoir des éléments de comparaison économiques ? Être informés des évolutions techniques et réglementaires ? Le groupe grandes cultures bio Terr'n Bio 28 est fait pour vous. Plus d'informations sur <https://bit.ly/3BrH7gJ>



CONTACT

Pauline Levitre - Tél. 06.23.15.83.35
p.levitre@eure-et-loir.chambagri.fr

Nouveau : la Chambre d'agriculture lance sa newsletter

Le 1^{er} numéro de Chambagri28 infos paraîtra prochainement... Pour vous y abonner, consultez notre site Internet <https://bit.ly/3BHTIN5>

